

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)

MAROC
Projet de développement de l'oléiculture pour les petits agriculteurs-Pilier II du PMV
AGRICULTURE
SERVICES DE CONSULTANT
Mode de financement : Prêt de la Banque Islamique pour le Développement - Mode de
financement islamique – conforme à la Charia

N° de Financement : 2MOR-0136

Le Gouvernement Marocain a fait une demande pour un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir une partie des coûts de Projet de développement de l'oléiculture pour les petits agriculteurs-Pilier II du PMV, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant. Ces services comprennent une assistance technique de gestion du projet, durant toute la période du projet, à savoir 5 années. Voir l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) relatif à ce projet publié sur le site web de l'ADA, en date du 15 avril 2014.

L'Agence pour le Développement Agricole invite les Consultants éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.). L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission :

- La coordination de la programmation physique et financière des activités inscrites dans le cadre du Projet;
- La gestion administrative, technique et financière du Projet
- L'appui à l'exécution des contrats et des marchés passés dans le cadre du projet.
- L'appui à la finalisation des dossiers d'appel d'offres des travaux, des fournitures et des services;
- L'appui et le suivi du circuit et de signature et de règlement de l'ensemble des marchés passés au titre de ce Projet et ce conformément aux directives de la BID.
- L'organisation professionnelle des projets Pilier II concernés:
 - Appui à la mise en place de groupements de producteurs,
 - Appui à la mise à niveau des organisations de producteurs et à la constitution de groupements d'intérêts économiques (GIE) (plans d'affaires, mise en place de sites internet pour la commercialisation, mise en place de boutiques commerce équitable, labellisation, élaboration de chartes de qualité, marketing...etc).
 - Le contrôle de la qualité des réalisations, des performances des opérateurs, de la qualité de représentation des OP dans l'élaboration des plans d'action et dans le respect des règles fixées pour la réalisation du Projet.
 - Accès au financement bancaire pour les agriculteurs cibles du pilier II du Plan Maroc Vert : analyse des outils et produits financiers proposés par le système bancaire, identification de sources de financement des besoins de fonds de roulement des unités de transformations (produit bancaire spécifique, prise en compte dans le coût d'investissement des projets pilier II...).
- Renforcement des capacités :

- Mise en place de plans de formation liés au domaine du Projet au profit des bénéficiaires/organisations professionnelles du projet et du personnel de l'administration.
- L'assistant technique collaborera activement avec les différentes institutions de formation pour la mise en place de ces formations. Il apportera également un appui à l'organisation des formations spécifiques prévues dans le cadre de la composante

Les consultants peuvent se porter candidats sous la forme d'une association (groupement), validée par un accord entre les partenaires de l'association (groupement), indiquant clairement le type d'association (groupement), c'est-à-dire un groupement d'entreprise, une forme intermédiaire d'association ou une intention de sous-traitance.

La sélection se fera en conformité avec les procédures stipulées dans les Directives pour l'Utilisation des Consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition courante).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : [8h30-12h30 et 13h30-16h30], heure locale.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 18 Mai 2015 à 11heures.

Agence pour le Développement Agricole

À l'attention : *M. FAIK Hamid*, Chef de la Division des Financement

Adresse : Immeuble 2 et 3, Espace les patios, Angle Avenue Annakhil et Avenue Mehdi Ben Barka, Hay Ryad, 10.100, Rabat, Maroc

Tel: 00212-537573826 – 00212-537-5737 93

Télécopie: 0537-573745

Courriel: m.maiche@ada.gov.ma

Site Internet: www.ada.gov.ma